

Réf: Dossier N° 082693

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE MINIERE HONGDA COMPANY COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Yopougon, SIDECI TERMINUS 42 FACE A L'EGLISE FOURSQUARE, Lot 725, Ilot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MINIERE HONGDA COMPANY COTE D'IVOIRE »

Objet : EXPLOITATION MINIERE ; EXPLORATION ; EXPLOITATION ; ACHAT ET EXPORTATION DE PRODUITS MINIERES SELON LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL  
-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES;  
-EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES, ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SIDECI TERMINUS 42 FACE A L'EGLISE FOURSQUARE, Lot 725, Ilot 77

Dirigeant(s) : M TONTE CHEICK JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01320 du 24/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07674/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

